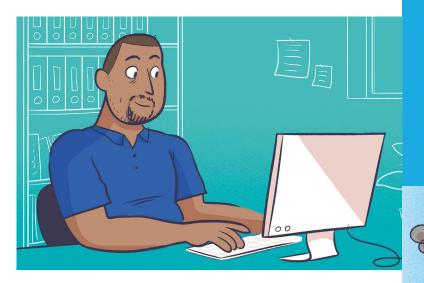
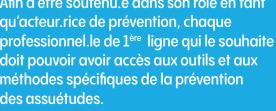
## Rendez-vous sur www.agirenprevention.be



Afin d'être soutenu e dans son rôle en tant qu'acteur.rice de prévention, chaque professionnel.le de 1ère ligne qui le souhaite doit pouvoir avoir accès aux outils et aux méthodes spécifiques de la prévention des assuétudes.

Le site web www.agirenprevention.be vise à faciliter cet accès en renforçant la visibilité des services existants en matière d'information, de formation, d'accompagnement et de supervision.





en prévention

adii





#### Vous y trouverez:



qui soutiennent les professionnel.le.s dans leurs démarches de prévention. Ils proposent, en fonction des besoins: des accompagnements, des animations, des supervisions, des groupes de paroles et des formations.

- Des webinaires: moments d'échanges d'expériences d'acteur.rice.s de terrain en matière de prévention des assuétudes.
- Des ressources: pour aller plus loin dans l'intégration des notions de prévention et de promotion de la santé dans les pratiques professionnelles.

#### À propos

La campagne « Agir en prévention » a été créée par un collectif d'associations spécialisées dans la prévention des assuétudes dans une optique de promotion de la santé.

















avec le soutien de :





Alcool, cannabis, écrans, jeux d'argent... Vous êtes en questionnement par rapport aux consommations ou conduites à risques de vos publics?

Les services de prévention des assuétudes en promotion de la santé vous aident à intervenir.

Assistant.e social.e, infirmier.ère, éducateur. rice, formateur.rice, psychologue, médecin, enseignant.e..., autant de métiers en contact avec des publics susceptibles de développer des comportements à risques en matière d'assuétudes.

Or certain.e.s professionnel.le.s peuvent se sentir dépassé.e.s par rapport aux consommations de leurs publics ou insuffisamment outillé.e.s pour les accompagner.



#### Comment agir?

Des pistes d'actions existent. Elles sont diverses et nombreuses, adaptées à chaque situation d'usage.

Prenez contact avec l'un des services spécialisés en prévention des assuétudes répertoriés sur www.agirenprevention.be.

# Pourquoi agir en prévention?

Les professionnel.le.s de la santé, du social, de l'éducation, etc. sont les premier.ère.s acteur.rice.s de la prévention en matière d'assuétudes.

Sur base de la proximité et des liens de confiance qu'ils.elles établissent avec leurs publics, ils.elles peuvent renforcer la capacité des individus et de la collectivité à développer des comportements et des stratégies favorables à leur bien-être et à éviter des situations d'usages problématiques.

#### Aider les individus à devenir réellement acteur.rice.s de leur santé

La prévention des assuétudes en promotion de la santé a pour but d'aider les individus à trouver les ressources pour affronter les problèmes de la vie, à comprendre le sens et les enjeux des questions qui se posent à eux, à faire des choix personnels

## Renforcer les compétences des professionnel.le.s

Partant des besoins et des attentes des intervenant.e.s de terrain, l'objectif des services spécialisés est de valoriser leurs compétences professionnelles tout en renforçant leur autonomie dans l'accompagnement des usager.ère.s et la gestion des situations problématiques en lien avec les consommations.

Il s'agit d'une posture bienveillante, dans le non-jugement, orientée vers les besoins, les expériences et les ressources des professionnel.le.s accompagné.e.s et/ou encadré.e.s.

